DLP 17-8-79150156

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

BULLETIN N° 132 du 14 AOUT 1979

A R B R E S   F R U I T I E R S

ACARIENS : (Panonychus ulmi)

Des pullulations sont observées dans plusieurs situations. Il est recommandé de suivre l'évolution de ces ravageurs dans chaque verger et éventuellement d'intervenir de préférence avec un acaricide spécifique.

MINEUSES DES FEUILLES : (Région de SAINT SANDOUX - PUY-DE-DOME)

De nouvelles pontes viennent d'être déposées. Un traitement est conseillé dés réception de ce bulletin.

MALADIES DE CONSERVATION :

Si la lutte contre ces maladies est envisagée, il est conseillé d'effectuer 2 à 3 traitements selon l'importance et la fréquence des précipitations. Le premier traitement doit être réalisé 30 à 40 jours avant la récolte et le dernier 3 à 4 jours avant celle-ci.

L'un des fongicides suivants peut être utilisé :
- bénomyl (Benlate) à 30 g/hl de matière active
- carbendazime (Bavistine) à 30 g/hl de matière active
- méthylthiophanate (Pelt 44) à 70 g/hl de matière active

G R A N D E S   C U L T U R E S

BETTERAVES.

- CERCOSPORIOSE : Avec les dernières pluies de nouveaux foyers risquent d'apparaître, une bonne surveillance des cultures doit être assurée afin d'intervenir rapidement.

- OÏDIUM : Cette maladie est constatée dans quelques parcelles. En cas d'attaque importante des traitements au soufre peuvent être effectués.

POMME DE TERRE.

- MILDIOU : De nouvelles contaminations ont pu se produire lors des dernières pluies. La protection devra être assurée tout particulièrement en culture d'altitude.

En cas d'attaque de mildiou, ne pas attendre qu'il y ait plus de 10% du feuillage détruit pour procéder au défanage avec l'un des produits suivants : chlorate de soude, dinosèbe, diquat, D.N.O.C. huileux.

.../24.

V I G N E

MILDIOU.

La situation reste saine dans l'ensemble. Un traitement ne se justifie que dans les vignes où la présence de taches est constatée.

Intervenir dans ce cas avec des produits cupriques ou organo-cupriques.

OÏDIUM.

Le développement de cette maladie est observé dans plusieurs parcelles. Il est important de poursuivre la protection.

POURRITURE GRISE.

Il est rappelé aux viticulteurs qui ont opté pour une lutte spécifique contre cette maladie d'effectuer le troisième traitement au stade véraison.

CICADELLES.

Des observations récentes ont permis de constater la présence de ce ravageur en grand nombre.

Il est conseillé aux viticulteurs de procéder à un comptage sur 100 feuilles en examinant les faces inférieures. (Prélever une feuille par cep).

Si la présence moyenne d'une larve par feuille est relevée il est nécessaire d'intervenir.

Ce seuil est atteint dans certaines parcelles en région de SAINT POURÇAIN.

Pour les produits à utiliser consulter le bulletin n° 128 du 28 Juin 1979

P/L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription Phytosanitaire

L'Ingénieur d'Agronomie

JC. LUC

N° d'inscription à la C.P.P.A.P : 525 AD